

N3 / .	Poule I	41
---------------	----------------	-----------

Samedi 12/04/2025 18H

28280457 5460.2	Chambery Savoie Foot 1- As. St Etienne 2	Chambéry Savoie Stadium Terrain Rugby/Foot Avenue Du Comte Vert 73000 CHAMBERY
-----------------	--	---

Seniors Regional 2 / Unique	Poule E	484
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 18H

28419651 24678.2	Aix Fc 1- Rachais E.S. 1	Stade Jacques Forestier 1 Avenue Franklin Roosevelt 73100 AIX LES BAINS
------------------	--------------------------	---

Dimanche 13/04/2025 15H

28430098 25178.2	Chilly E.S. 1- Fc Chambotte 1	Stade Municipal 1 1939 Route Du Stade Les Treges 74270 CHILLY
------------------	-------------------------------	--

Seniors Regional 3 / Unique	Poule I	496
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 13/04/2025 15H

28375404 23557.2	Seyssinet Ac 2- Ent.S. Drumettaz Mou 1	Stade Joseph Guetat 2
Arbitre assistant 1	BRONSART Sophie 520550292 101 km	Terrain Annexe 2
Arbitre assistant 2	ANDRE Thomas 2543837613 142 km	Avenue Pierre De Coubertin 38170 SEYSSINET PARISSET
28425324 24966.2	J.S. Chamberienne 1- Semmoz Vieugy U.S. 1	Stade Jacques Level
Arbitre assistant 1	SAIDIA Nizar 2547390691 63 km	Rue Du General Cartier
Arbitre assistant 2	SONZOGNI Thibaut 2519432899 64 km	73160 COGNIN
28425325 24967.2	Vareze Fc 1- F.C. Belle Etoile Me 1	Stade Municipal 1
Arbitre assistant 1	BELAMRI Larbi 2568623101 49 km	Route De La Cote St Andre
Arbitre assistant 2	OUNNAS Hacene 2520251768 52 km	38122 COUR ET BUIS
28429792 25157.2	Chambery Savoie Foot 2- Cluses F.C. 1	Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre assistant 1	AMARI Abdelkader 2508690968 94 km	Route De La Labiaz
Arbitre assistant 2	YUKSEL Ferdinand 2543133497 61 km	73000 CHAMBERY

Seniors Regional 3 / Unique	Poule J	492
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 13/04/2025 15H

28424689 24946.2	U.S. La Motte Servol 1- Aix Fc 2	Complexe Sportif Raoul Villot 2
Arbitre assistant 1	REMILI Faical 2599863097 9 km	250 Rue Le Cheminet
Arbitre assistant 2	BEKSAS Aissa 2538644495 7 km	73290 LA MOTTE-SERVOLEX
28535511 26238.2	U.S. Pontoise 1- Pt De Cheruy 1	Stade Guy Favier 1
Arbitre assistant 1	SAINT ALBIN Laurent 2558636741 90 km	Rue Adrien Perret
Arbitre assistant 2	HOCINE Halime 2510474291 82 km	73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
28535554 26260.2	Annecy Le Vieux U.S. 2- Es Tarentaise 1	Complexe Sportif D' Albigny 1
Arbitre assistant 1	DAOUARA Ghazi 2599864746 64 km	6 Rue Du Pre Vernet
Arbitre assistant 2	JAOUAB Adil 2538631642 87 km	74940 ANNECY LE VIEUX

U20 Regional 1 / Unique	Poule Unique	499
--------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 13/04/2025 13H

28540758 26339.2	Vaulx Olympiq 21- Chambery Savoie Foot 21	Stade Jules Ladoumègue
Arbitre assistant 1	GAYET Charlie 2547030426 88 km	Avenue Gabriel Peri
Arbitre assistant 2	MARESTIN Pierre 9603184315 108 km	69120 VAULX EN VELIN

U20 Regional 2 / Unique	Poule C	501
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 13/04/2025 12H30

U20 Regional 2 / Unique	Poule C	501
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 13/04/2025 12H30

28355755	21857.2	Seyssinet Ac 21- U.S. La Motte Servol 21		Stade Joseph Guetat 1
Arbitre assistant 1		BRIOUA Mourad	2558630795	3 km Avenue Pierre De Coubertin
Arbitre assistant 2		KEITA Ibrahima	2547454365	6 km 38170 SEYSSINET PARISSET

Dimanche 13/04/2025 15H

28355757	21859.2	Gj La Savoyarde 21- F.C. Du Nivolet 21		Stade Des Iles
Arbitre assistant 1		LAMBERLIN Yann	2543284595	31 km Terrain Annexe
Arbitre assistant 2		PESENTI Alexis	2546147088	47 km Avenue Du Gresivaudan
				73800 MONTMELIAN
28355759	21861.2	Aix Fc 21- Pringy U.S. 21		Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre assistant 1		GUENTRAH Cherif	2543284358	17 km 1600 Boulevard Garibaldi
Arbitre assistant 2		KOCA Necmi	2599864727	22 km 73100 AIX LES BAINS

D1 / Unique	Poule Unique	21
--------------------	---------------------	-----------

Samedi 12/04/2025 20H

28650449	51683.2	U.S.C. Aiguebelle 1- Ent. Val D Hyeres 1		Stade Roger Maillet
Arbitre centre		SOTO Gerard	2510460057	55 km Rue Du Stade
Arbitre assistant 1		HAMADI Mustapha	2520230475	57 km 73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
Arbitre assistant 2		DJEHICHE Farid	2520230461	52 km
28780930	53350.2	Haute Tarentaise 1- Cognin Sp. 1		Stade Jean Claude Rocca
Arbitre centre		BEKSAS Aissa	2538644495	88 km 1 - 85 Impasse Du Stade
Arbitre assistant 1		AIT KHOUYA Abdessamad	2545119545	94 km 73210 LA PLAGNE TARENTEISE
Arbitre assistant 2		BOUCHELAGHEM Semchdine	2578621717	102 km

Dimanche 13/04/2025 15H

28650450	51684.2	Laissaud F.C. 1- St Pierre Sport 1		Stade Des Marais
Arbitre centre		BONTRON Emmanuel	2568618356	49 km Rue Du Stade
Arbitre assistant 1		CABY Laurent	2538639517	26 km 73800 LAISSAUD
Arbitre assistant 2		RAHHALI Mohammed	9602937850	58 km
28650454	51688.2	Fc Chambotte 2- Es Tarentaise 2		Stade Philippe Basso 1
Arbitre centre		DURMAZ Tayfun	2518683608	10 km 435 Route D Orly
Arbitre assistant 1		ACHALHI Mohamed	9602960375	30 km Albens
Arbitre assistant 2		KAHOUL Samir	2568622006	29 km 73410 ENTRELACS
28653402	51869.2	U.S. Chartreuse Guie 1- Montmelian A. 1		Stade Andre Chanet
Arbitre centre		KOCA Tolgahan	2543874405	29 km Le Suiffet
Arbitre assistant 1		CAMUS Bernard	2599864314	74 km 38380 ENTRE DEUX GUIERS
Arbitre assistant 2		CHOSSAT ALIX Jeremy	2598622373	54 km
28780931	53351.2	A. Portugais Croix R 1- U.O.A 1		Stade Boutron
Arbitre centre		PICQUE Ernest	2528728452	71 km Rue Du Grand Champs
Arbitre assistant 1		BOUCHELAGHEM Semchdine	2578621717	15 km 73000 CHAMBERY
Arbitre assistant 2		BELAROUCI Ismael	2520530462	3 km
Délégué principal		HUNSTEDT Gilles	2543051124	54 km

D2 / Unique	Poule Unique	1
--------------------	---------------------	----------

Samedi 12/04/2025 20H

28650213	51617.2	F.C. Du Nivolet 1- C.A. Yennois 1		Stade Des Barillettes
Arbitre centre		CABY Laurent	2538639517	2 km 100 Route De La Feclaz
				Zac Des Barillettes
				73230 ST ALBAN LEYSSE
28650216	51620.2	A.S. D'Ugine 1- U.S. La Ravoire 1		Stade De Montmain
Arbitre centre		ACHALHI Mohamed	9602960375	64 km 65 Place Andre Cerbonney
				73400 UGINE

Dimanche 13/04/2025 12H45

D2 / Unique	Poule Unique	1
--------------------	---------------------	----------

Dimanche 13/04/2025 12H45

28650217 51621.2	J.S. Chamberienne 2- Maurienne Ca 1			Stade Jacques Level
Arbitre centre	TASSART Benoit	2548127249	27 km	Rue Du General Cartier
				73160 COGNIN

Dimanche 13/04/2025 15H

28650214 51618.2	A.S. Cuines La Chamb 1- Villargondran 1			Stade Communal
Arbitre centre	CHAMMY Jamal	2500539293	71 km	Rue Du Stade
Observateur principal	MESTACH Jacky	2510208251	40 km	73130 ST ETIENNE DE CUINES
28650215 51619.2	Ent. F. Chautagne 1- U.S. Grand Mont La B 1			Stade Municipal
Arbitre centre	DUPAYS Christophe	2598614051	27 km	Pre Girod
				73310 CHINDRIEUX
28650218 51622.2	Ent.S. Drumettaz Mou 2- U.S. La Motte Servol 2			Stade Des Fins 2
Arbitre centre	MEGUIRECHE Abdelhafid	2518688766	8 km	Terrain Annexe
				Chemin Du Fiolage
				73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

D3 / Unique	Poule A	23
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 12H45

28959453 53730.2	A. Portugais Croix R 2- U.S. La Ravoire 2			Stade Boutron
Arbitre centre	BELAROUCI Ismael	2520530462	3 km	Rue Du Grand Champs
				73000 CHAMBERY
28959454 53731.2	U.S. Pontoise 2- Domessin U.S. 1			Stade Guy Favier 1
Arbitre centre	MULLER Johnny	2087114304	42 km	Rue Adrien Perret
				73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

Dimanche 13/04/2025 15H

28959450 53727.2	Hfcc 1- F.C. Sud Lac 1			Stade Armand Seralini
Arbitre centre	BEUCHOT Kylian	2543756450	28 km	Chemin Du Petit Bois
				73000 CHAMBERY
28959451 53728.2	F.C. St Baldoph 1- Fc Chambotte 3			Stade Henri Tonda
Arbitre centre	KHAJJOU Acel	2543462210	24 km	Chemin Du Pont De L Ane
				73190 ST BALDOPH
28959452 53729.2	Challes S.F. 1- A.S. Novalaisienne 1			Stade Bertaiola
Arbitre centre	ABADDAR Salim	2543838902	73 km	Rue Du Stade
Observateur principal	HUNSTEDT Gilles	2543051124	43 km	73190 CHALLES-LES-EAUX
28959455 53732.2	Brison St Inn 1- Cham. Sport 73 1			Stade Robert Troncy
Arbitre centre	DENEUX Laurent	1020583548	43 km	Route De Paris - D991
				Les Bauches
				73100 BRISON ST INNOCENT

D3 / Unique	Poule B	24
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 12H45

28961445 53798.2	A.S. Cuines La Chamb 2- Apremont Fc 1			Stade Communal
Arbitre centre	VANNESPENNE Herve	2578614629	50 km	Rue Du Stade
Observateur principal	MESTACH Jacky	2510208251	40 km	73130 ST ETIENNE DE CUINES

Dimanche 13/04/2025 15H

28961440 53793.2	Et.S. Le Bourget Du 1- U.S. Grignon 1			Stade André Sandon
Arbitre centre	TAYLAN Baris	9604331928	11 km	Rue Du Stade
				73370 LE BOURGET DU LAC
28961441 53794.2	F.C. La Rochette 1- F.C. St Michel Sp. 1			Stade Maurice Rey 1
Arbitre centre	VINCENT Henri	2568617097	94 km	Avenue Des Alpes - D925
				La Vergeraie
				73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE

D3 / Unique	Poule B	24
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 15H

28961442	53795.2	F.C. Belle Etoile Me 2- A.S. Mont Jovet Boze 1		Stade De La Grillette
	Arbitre centre	BENKEMOUCHE Hamza	2545058539	53 km
	Délégué adjoint 1	CHEVALLIER Michel	2599864318	16 km
28961443	53796.2	Coeur De Savoie F 1 1- Bauges F.C. 1		Stade De L'Avenir
	Arbitre centre	CHAFAI Bilel	9602960377	28 km
				Chef Lieu
				73800 CHIGNIN
28961444	53797.2	U.S. Modane 1- Montmelian A. 2		Stade De Loutraz
	Arbitre centre	AIT KHOUYA Abdessamad	2545119545	108 km
				3 Rue Des Lissieres
				73500 MODANE

D4 / Unique	Poule A	25
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 12H45

28958162	53672.2	Laissaud F.C. 2- F.C. Du Nivolet 2		Stade Des Marais
	Arbitre centre	RAHHALI Mohammed	9602937850	58 km
				Rue Du Stade
				73800 LAISSAUD
28958163	53673.2	U.S. Chartreuse Guie 2- C.A. Yennois 2		Stade Andre Chanet
	Arbitre centre	CHOSSAT ALIX Jeremy	2598622373	54 km
				Le Suiffet
				38380 ENTRE DEUX GUIERS
28958164	53674.2	Coeur De Savoie F 2 2- Fc Pont 1		Stade Municipal
	Arbitre centre	AYARI Mohamed	2548233435	14 km
				530 Rue De La Jacquere
				Porte De Savoie
				73800 LES MARCHES

Dimanche 13/04/2025 15H

28958161	53671.2	A.S. La Bridoire 1- U.S. La Motte Servol 3		Stade Municipal
	Arbitre centre	DELHOMME Remy	2544029998	73 km
	Observateur principal	BUTEL Jean Pierre	2599864375	36 km
28958165	53675.2	Ent. Val D Hyeres 2- F.C. St Baldoph 2		Stade Municipal
	Arbitre centre	YILDIRIM Esat	2543837147	22 km
				Le Chef Lieu
				73000 MONTAGNOLE

D4 / Unique	Poule B	26
--------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 12H45

28655703	52504.2	Villargondran 2- As Hte Combe Savoie 1		Stade La Mistrolette
	Arbitre centre	BOUBAKER Ali	2599860559	116 km
				Sous Cettier
				73300 VILLARGONDRAN

Dimanche 13/04/2025 15H

28655171	52383.2	St Remy Un.Sp 1- Non affecté		Stade Henri Praz
	Arbitre centre			Le Verney
				73660 ST REMY DE MAURIENNE
28655619	52483.2	Montagny A.S. 1- St Pierre Sport 2		Stade Municipal3
	Arbitre centre	ANLI Nauram	2545441264	82 km
				Le Bourg
				73350 MONTAGNY
28655702	52503.2	U.S.C. Aiguebelle 2- U.O.A 2		Stade Roger Maillet
	Arbitre centre	DESMARIEUX Daniel	2599864008	82 km
				Rue Du Stade
				73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE

D5 / 2 Printemps	Poule A	28
-------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/04/2025 20H

53186120	58061.1	Ent.S. Drumettaz Mou 3- Challes S.F. 2		Stade Des Fins 2
	Arbitre centre	MAAMRI Said	2548077152	87 km
	Observateur principal	MICALLEF Sauveur	2547964154	40 km
				Terrain Annexe
				Chemin Du Fiolage
				73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

D5 / 2 Printemps	Poule A	28
-------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/04/2025 20H

53186121	58062.1				
Arbitre centre		Hfcc 2- F.C. Sud Lac 2			Stade Boutron
		RHIFARI Youssef	9604232897	12 km	Rue Du Grand Champs
					73000 CHAMBERY

Dimanche 13/04/2025 15H

53186117	58058.1				
Arbitre centre		Aix Fc 3- Cognin Sp. 2			Stade Giuseppe Garibaldi
Observateur principal		GINIAUX Jonathan	2545089997	31 km	1600 Boulevard Garibaldi
		SOTO Gerard	2510460057	17 km	73100 AIX LES BAINS
53186118	58059.1	A.S. Mont Jovet Boze 2- U.S. Grand Mont La B 2			Stade Maxime Pautot
Arbitre centre		ROIGNAU Dylan	2543848361	20 km	Route Du Camping
Observateur principal		LECHALARD Martine	2543090003	14 km	73350 BOZEL
53186119	58060.1	Af73 1- F.C. Belle Etoile Me 3			Stade Henry Dujol
Arbitre centre		BOUSSETTA Sofian	2547152743		Parc Olympique De Sauvay
Observateur principal		LEFEBVRE Remi	2547641805	10 km	6 Avenue De Winneden
					73200 ALBERTVILLE

D5 / 2 Printemps	Poule B	30
-------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 12H45

53186621	58296.1				
Arbitre centre		A.S. La Bridoire 2- A.S. Novalaisienne 2			Stade Municipal
					Le Bourg
					73520 LA BRIDOIRE
53186623	58298.1	Ent. F. Chautagne 2- Cham. Sport 73 2			Stade Municipal
Arbitre centre					Pre Girod
					73310 CHINDRIEUX

Dimanche 13/04/2025 15H

53186622	58297.1				
Arbitre centre		Domessin U.S. 2- Ent. Val D Hyeres 3			Stade Municipal
					Route Du Stade
					73330 DOMESSIN

D5 / 2 Printemps	Poule C	68
-------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 11H

53187038	58506.1				
Arbitre centre		F.C. La Rochette 2- As Hte Combe Savoie 2			Stade Maurice Rey 1
					Avenue Des Alpes - D925
					La Vergeraie
					73110 LA CROIX DE LA
					ROCHETTE

Dimanche 13/04/2025 15H

53187039	58507.1				
Arbitre centre		U.O.A 3- F.C. St Michel Sp. 2			Parc Des Sports
					Centre Sportif Du Sauvay
					274-336 Av. Joseph Fontanet
					73200 ALBERTVILLE

53187040	58508.1				
Arbitre centre		Non affecté - U.S. Grignon 2			

U20 District / Unique	Unique	2
------------------------------	---------------	----------

Samedi 12/04/2025 15H

28860645	53628.2				
Arbitre centre		J.S. Chamberienne 23- Non affecté			Stade Jacques Level
					Rue Du General Cartier
					73160 COGNIN
28860647	53630.2	Es Tarentaise 21- F.C. St Baldoph 21			Stade Emmanuel Fresno
Arbitre centre		GROS Antony	2546183206	99 km	Bellecombe Tarentaise
					73260 AIGUEBLANCHE

Samedi 12/04/2025 15H30

U20 District / Unique	Unique	2
------------------------------	---------------	----------

Samedi 12/04/2025 15H30

28860644	53627.2	Aix Fc 22- Cham. Sport 73 21		Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre	CHAFAI Bilel	9602960377	2 km	1600 Boulevard Garibaldi
Délégué principal	ANSELME Didier	2590059722	87 km	73100 AIX LES BAINS

Samedi 12/04/2025 16H30

28860646	53629.2	F.C. Belle Etoile Me 21- Gaps 40		Stade De La Grillette
Arbitre centre	OUMOURI Ibrahim	2528704980	54 km	130 Chemin Du Stade
Délégué principal	BERLIOZ Magali	2548125090	24 km	73200 MERCURY

Samedi 12/04/2025 17H

28860643	53626.2	A.S. D'Ugine 21- U.O.A 40		Stade De Montmain
Arbitre centre	DURMAZ Tayfun	2518683608	83 km	65 Place Andre Cerbonney
				73400 UGINE

Feminin Regional 2 / Unique	Poule C	531
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 13/04/2025 13H

28584200	28039.2	Bourgoin J. Fc 1- Haute Tarentaise 1		Stade Pré-Pommier 2
Arbitre centre	BELKHIR Riad	2519404142	14 km	15 Boulevard Pre-Pommier
Observateur principal		A désigner par 8602		38300 BOURGOIN JALLIEU
Observateur adjoint 1		A désigner par 8602		

Dimanche 13/04/2025 15H

28583670	28017.2	A.S. La Sanne St Rom 1- Chambéry Savoie Foot 1		Stade Du Père André 2
Arbitre centre	MANGIN FRAPPA Louis	2546270137	15 km	Pres Moulin
				38150 ST ROMAIN DE SURIEU

Feminiens Seniors District / Unique	Unique	22
--	---------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

29203797	54138.2	St Remy Un.Sp 1- Ent Pont . Bourbre 1		Stade Henri Praz
Arbitre centre	AMLIL Mohamed	9603345943	47 km	Le Verney
				73660 ST REMY DE MAURIENNE
29203798	54139.2	C.A. Yennois 1- Haute Tarentaise 2		Stade Charles Burdinat
Arbitre centre	HAND Fabrice	2546863538	38 km	Chemin De La Curiaz
				73170 YENNE
29203799	54140.2	Domessin U.S. 1- Coeur De Savoie F 1 1		Stade Municipal
Arbitre centre	LAMBERLIN Yann	2543284595	34 km	Route Du Stade
				73330 DOMESSIN
29203801	54142.2	U.S.C. Aiguebelle 1- Ent. Aprc.Esb 1		Stade Roger Maillet
Arbitre centre	CAMUS Bernard	2599864314	35 km	Rue Du Stade
				73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE

U18 Regional 1 / Unique	Poule B	504
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 15H

28545339	26512.2	Gfa Rv 21- Chambéry Savoie Foot 21		Stade Des Marais 1
Arbitre assistant 1	BAUMANN Melvyn	9603154280	41 km	Route De Geneve
Arbitre assistant 2	ONUKEK Muhammed	2548229851	30 km	74150 VALLIERES

U18 Regional 2 / Unique	Poule D	507
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 17H30

28546619	26781.2	Chambéry Savoie Foot 22- Annecy Le Vieux U.S. 21		Plaine De Jeux Mager 1
				Route De La Labiaz
				73000 CHAMBERY
28546621	26783.2	Seyssins Fc 21- F.C. Du Nivolet 21		Stade Jean Beauvallet 1
				Av. Louis Armand
				38180 SEYSSINS

U18 Feminin Regional 1 / Unique	Poule Unique	510
--	---------------------	------------

Dimanche 13/04/2025 12H30

28584426	28152.2	Chambéry Savoie Foot 1 - Fc Villefranche Beau 1			Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre centre		MADI Ahamada	2568622598	20 km	Route De La Labiaz 73000 CHAMBERY

U16 Regional 1 / Unique	Play Down	544
--------------------------------	------------------	------------

Dimanche 13/04/2025 12H30

30001014	31147.2	Fcvb 31- Chambéry Savoie Foot 31			Stade Pierre Montmartin
Arbitre centre		MONACI Benjamin	2547214944	153 km	Rue Pierre Montmartin
Arbitre assistant 1		YAPICI Esad	2547995207	7 km	69400 GLEIZE
Arbitre assistant 2		BEJAOUI Amine	2547927349	54 km	
Délégué adjoint 1		A désigner par 8605			

U16 Regional 2 / Unique	Poule D	518
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 17H30

28356614	22166.2	F.C. Du Nivolet 21- Pays De Gex Fc 21			Stade Des Barillettes
Arbitre centre		PAINDAVOINE Mateo	2546624653	45 km	100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE

Dimanche 13/04/2025 12H30

28356616	22168.2	Aix Fc 21- Essor Bresse Saone 21			Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre		BARLET Gabbin	2547052236	38 km	1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS

Dimanche 13/04/2025 15H

28356613	22165.2	Gaps 21- Gj La Savoyarde 21			Stade Municipal
Arbitre centre		DONNEAUD Timothee	2546265801	21 km	Route Du Cordonnier 73470 NOVALAISE

Cadets U17 D1 / 2 Printemps	Unique	5
------------------------------------	---------------	----------

Samedi 12/04/2025 15H30

53190866	59032.1	U.S. Chartreuse Guie 1- Aix Fc 1			Stade Charles Boursier 2
Arbitre centre		PESENTI Alexis	2546147088	92 km	Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
53190867	59033.1	U.S. La Ravoire 1- U.S. La Motte Servol 1			Stade Marcel Basset
Arbitre centre		DONNEAUD Gregoire	2546265808	7 km	595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE

Samedi 12/04/2025 16H

53190865	59031.1	Haute Tarentaise 1- F.C. Belle Etoile Me 1			Stade Jean Claude Rocca
Arbitre centre		PERRON Emmanuel	2548621825	48 km	1 - 85 Impasse Du Stade 73210 LA PLAGNE TARENTEISE

Samedi 12/04/2025 16H30

53190868	59034.1	Ent.S. Drumettaz Mou 1- Gj La Savoyarde 1			Stade Des Fins 2
Arbitre centre		KARABULUT Mehmet	2543493522	15 km	Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Samedi 12/04/2025 17H

53190869	59035.1	U.O.A 17- F.C. Du Nivolet 1			Parc Des Sports
Arbitre centre		CROZIO Cedric	2520349188	71 km	Centre Sportif Du Sauvay 274-336 Av. Joseph Fontanet 73200 ALBERTVILLE

Cadets U17 D2 / 2 Printemps	Poule Unique	8
------------------------------------	---------------------	----------

Samedi 12/04/2025 15H

Cadets U17 D2 / 2 Printemps	Poule Unique	8
------------------------------------	---------------------	----------

Samedi 12/04/2025 15H

53190191	58798.1	Ent. Chautagne Culoz 1- Maurienne Ca 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	BARLET Gabbin	2547052236	38 km	Pre Girod
					73310 CHINDRIEUX
53190192	58799.1	Domessin U.S. 1- Fc Chambotte 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	TASSART Benoit	2548127249	50 km	Route Du Stade
					73330 DOMESSIN
53190193	58800.1	F.C. Du Nivolet 1 2- C.A. Yennois 1			Stade Des Barillettes
	Arbitre centre	MEGUIRECHE Abdelhafid	2518688766	8 km	100 Route De La Feclaz
					Zac Des Barillettes
					73230 ST ALBAN LEYSSE
53190194	58801.1	Gaps 17- Ent. Basse Maurienne 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	MULLER Johnny	2087114304	30 km	Le Bourg
					73520 LA BRIDOIRE
53190195	58802.1	F.C. St Baldoph 17- U.S. La Ravoire 2			Stade Henri Tonda
	Arbitre centre	VERDOYA Robin	2519440980	24 km	Chemin Du Pont De L Ane
					73190 ST BALDOPH

Cadets U17 D3 / 2 Printemps	Poule A	9
------------------------------------	----------------	----------

Samedi 12/04/2025 13H30

53190535	58885.1	U.S. Chartreuse Guie 2- A.S. Barberaz 1			Stade Charles Boursier 2
	Arbitre centre	MARTIN Guillaume	450615420	132 km	Avenue Charles De Gaulle
					38380 ST LAURENT DU PONT

Samedi 12/04/2025 15H

53190460	58858.1	Cham. Sport 73 1- Ent. Val D Hyeres 1			Stade Boutron
	Arbitre centre	AYDOGAN Yasin	2544834318	55 km	Rue Du Grand Champs
	Observateur principal	LOMBARD Alphonse	2599860606	16 km	73000 CHAMBERY

Samedi 12/04/2025 16H30

53190495	58867.1	Gj La Savoyarde 2- A.S. Mont Jovet Boze 1			Stade Des Iles
	Arbitre centre	DUMANDAG Hamza	2544514213	19 km	Terrain Annexe
	Observateur principal	CAMUS Bernard	2599864314	36 km	Avenue Du Gresivaudan
					73800 MONTMELIAN

Cadets U17 D3 / 2 Printemps	Poule B	69
------------------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/04/2025 14H

53190832	59012.1	Haute Tarentaise 2- Bauges F.C. 1			Stade Jean Claude Rocca
	Arbitre centre	SMAILI Mohamed	2588652103	122 km	1 - 85 Impasse Du Stade
	Observateur principal	CHEVALLIER Michel	2599864318	49 km	73210 LA PLAGNE TARENTEISE

Samedi 12/04/2025 15H30

53190831	59011.1	U.S. La Motte Servol 2- St Pierre Sport 1			Complexe Sportif Raoul Villot 2
	Arbitre centre	FOFANA Makan	9602560034	78 km	250 Rue Le Cheminet
					73290 LA MOTTE-SERVOLEX

U14 Regional 1 Niveau B / Unique	Poule B	535
---	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 12H

28358515	22761.2	Chambery Savoie Foot 21- Bourgoin J. Fc 21			Plaine De Jeux Mager 1
	Arbitre centre	EDDOUM Fatima	9603367433	68 km	Route De La Labiaz
					73000 CHAMBERY

U15 Regional 2 / Unique	Poule D	523
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 14H30

U15 Regional 2 / Unique	Poule D	523
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 14H30

28357819	22563.2	Echirolles Fc 1- Aix Fc 1			
Arbitre centre		CUSANNO Stephane	2578616225	77 km	Stade Alice Milliat Rue Missak Mamouchian 38130 ECHIROLLES
28573939	27743.2	Gaps 1- Gfa Rv 1			Stade Municipal
Arbitre centre		FREIHER Pierre Louis	2547017009		Route Du Cordonnier 73470 NOVALAISE

Dimanche 13/04/2025 13H

28585321	28312.2	Us Aag Fc 1- F.C. Du Nivolet 1			
Arbitre centre		DUPONT Johan	2548044158	32 km	Stade Henri Jeantet 2 Rue Du Stade Bas Monthoux 74100 VETRAZ MONTHOUX
28585322	28313.2	Haute Tarentaise 1- Fc Colombier-Satolas 1			Stade Albert Martin
Arbitre centre		FREIHER Pierre Louis	2547017009		356-426 Avenue Du Stade 73700 BOURG ST MAURICE

U15 Regional 1 Niveau B / Unique	Poule B	533
---	----------------	------------

Samedi 12/04/2025 14H30

28357123	22299.2	Chambery Savoie Foot 1- Bourgoin J. Fc 1			
Arbitre centre		VANDURME Nathan	2546253438	17 km	Plaine De Jeux Mager 1 Route De La Labiaz 73000 CHAMBERY

Minimes U15 D1 / 2 Printemps	Poule Unique	33
-------------------------------------	---------------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

53223341	59740.1	Fc Chambotte 1- F.C. Belle Etoile Me 1			
Arbitre centre		AIT KHOUYA Ilyes	2546615313		Stade Francis Ivars 101 Route De La Chambotte 73410 LA BIOLLE
53223359	59758.1	Aix Fc 2- Gj La Savoyarde 1			Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre		AL BAHRAOUI Ismael	2547032680	19 km	1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS
53223375	59774.1	U.S. Chartreuse Guie 1- Chambery Savoie Foot 2			Stade Charles Boursier 2
Arbitre centre		DE NARDI Nathan	2547453392	28 km	Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
53237282	60523.1	U.S. La Ravoire 1- U.S. La Motte Servol 1			Stade Marcel Basset
Arbitre centre		TAYLOR Felix	2546648327	46 km	595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE
53237283	60524.1	F.C. Du Nivolet 2- Ent.S. Drumettaz Mou 1			
Arbitre centre		BELLIR Abdelhamid	2546475789	20 km	

Minimes U15 D2 / 2 Printemps	Poule A	36
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

53266556	60613.1	A.S. Barberaz 1- Ent. Chautagne Culoz 1			
Arbitre centre		EDDOUM Fatima	9603367433	60 km	Stade Municipal 14 Bis Chemin Des Pres 73000 BARBERAZ
53266557	60614.1	U.S. La Motte Servol 2- F.C. La Rochette 1			Complexe Sportif Raoul Villot 3
Arbitre centre		KEITA Mendy	2546415181	81 km	360, Rue Du Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX
53266558	60615.1	As Hte Combe Savoie 1- St Pierre Sport 1			Jean-Baptiste Manzoni
Arbitre centre		OUTMANI Aymen	9602316922	14 km	Le Villard 73460 MONTAILLEUR
53266559	60616.1	Maurienne Ca 1- U.S. La Ravoire 2			
Arbitre centre		TISSOT Cyril	9602280096	60 km	

Minimes U15 D2 / 2 Printemps	Poule A	36
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

53266560	60617.1	Biollay Fc 1- U.O.A 15			Stade Michel Vallet
Arbitre centre	SBARTAI Hamza	2546452476	3 km		282 Chemin Du Biollay
					73000 CHAMBERY
53266561	60618.1	Bauges F.C. 1- Gaps 2			Stade André Thunot 2
Arbitre centre	GIGANTE Yanis	2548558489	92 km		Base De Loisirs
Observateur principal	HUNSTEDT Gilles	2543051124	37 km		Les Îles Du Cheran
					73340 LESCHERAINES

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule A	39
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

53272148	60697.1	Haute Tarentaise 2- F.C. Du Nivolet 3			Stade Albert Martin
Arbitre centre	AYDOGAN Emir Efe	2547084876	54 km		356-426 Avenue Du Stade
					73700 BOURG ST MAURICE
53272150	60699.1	Cognin Sp. 1- A.S. Barberaz 2			Stade Du Château 1
Arbitre centre	PAROLINI Angelo	2546561891			Rue Claude Debussy
Observateur principal	SOTO Gerard	2510460057	1 km		73160 COGNIN

Dimanche 13/04/2025 13H

53272149	60698.1	C.A. Yennois 1- F.C. Belle Etoile Me 2			Stade Charles Burdinat
Arbitre centre	BENKEMOUCHE Adam	9602420888	23 km		Chemin De La Curiaz
Observateur principal	CORMIER David	2127412041	31 km		73170 YENNE

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule B	40
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

53237614	60559.1	Fc Chambotte 2- Ent.S. Drumettaz Mou 2			Stade Francis Ivars
Arbitre centre	LEBRETON POTHIN Evan	2548372253	28 km		101 Route De La Chambotte
Observateur principal	BONTRON Emmanuel	2568618356	1 km		73410 LA BIOLLE
53237615	60560.1	Cham. Sport 73 1- Ent. Fc Maurienne 2			Stade Boutron
Arbitre centre	OUAALI Safwan	2547476655	5 km		Rue Du Grand Champs
					73000 CHAMBERY
53237616	60561.1	J.S. Chamberienne 1- U.S. Chartreuse Guie 2			Stade Jacques Level
Arbitre centre	MBACKE Moustapha	9604369729	47 km		Rue Du General Cartier
Observateur principal	BUTEL Jean Pierre	2599864375	44 km		73160 COGNIN

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule C	41
-------------------------------------	----------------	-----------

Samedi 12/04/2025 15H30

53237723	60590.1	Aix Fc 3- A.S. Mont Jovet Boze 1			Stade Jacques Forestier 2
Arbitre centre	MEROUCHE Zakaria	9602319841	18 km		1060 Bd Franklin Roosevelt
Observateur principal	MICALLEF Sauveur	2547964154	48 km		73100 AIX LES BAINS

Dimanche 13/04/2025 10H

53237722	60589.1	Et.S. Le Bourget Du 1- Ent. Val D Hyeres 1			Stade André Sandon
Arbitre centre	KHAJJOU Ali	2547838351	11 km		Rue Du Stade
Observateur principal	KARABULUT Melih	2543756571	8 km		73370 LE BOURGET DU LAC

Minimes U15 D3 / 2 Printemps	Poule D	42
-------------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 13/04/2025 10H

53272070	60682.1	U.S. La Motte Servol 3- F.C. St Baldoph 1			Complexe Sportif Raoul Villot 2
Arbitre centre	REIGNIER Maxime	2547766689	9 km		250 Rue Le Cheminet
Observateur principal	LOMBARD Alphonse	2599860606	17 km		73290 LA MOTTE-SERVOLEX
53272071	60683.1	Ent. Basse Maurienne 1- Cham. Sport 73 2			Stade Roger Maillet
Arbitre centre	KHELIL Hadi	9603555118	52 km		Rue Du Stade
					73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE

Minimes U15 D3 / 2 Printemps		Poule D	42
Dimanche	13/04/2025	10H	
53272072	60684.1	U.S. Grignon 1- St Pierre Sport 2	Stade De Neveau 2
	Arbitre centre	DELL'OLIO Alessio	2548123705 63 km
	Observateur principal	LECHALARD Martine	2543090003 28 km
			Terrain Annexe
			Route Departementale 925
			73200 GRIGNON
Criterium Regional U13 / Phase 1		Poule B	479
Samedi	12/04/2025	10H30	
53130397	31502.1	Chambery Savoie Foot 1- St-Priest 1	Plaine De Jeux Mager 1
			Route De La Labiaz
			73000 CHAMBERY
Criterium Regional U13 / Phase 1		Poule G	477
Samedi	12/04/2025	14H30	
53130980	31642.1	Charvieu Chav. Fc 1- U.S. La Ravoire 1	Stade Just Fontaine 2
			14 Route De Jameyzieu
			38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX
Criterium Regional U13 / Phase 1		Poule H	478
Samedi	12/04/2025	12H30	
53131065	31670.1	Bourgoin J. Fc 1- F.C. Du Nivolet 1	Stade De Chantereine 2
			Terrain Annexe
			3 Bd Vincent Scotto
			38300 BOURGOIN JALLIEU
Futsal Regional 2 / Unique		Unique	505
Samedi	12/04/2025	14H	
28600258	28736.2	Futsal Lac Annecy 2- A. Futsal Rochette O 1	Gymnase Sommeiller
			Rue Des Soeurs Blanches
			74000 ANNECY
Chpt District Futsal Seniors / Unique		Unique	10
Samedi	12/04/2025	18H	
29802081	57375.2	Cbf74 1- Association Futsal K 1	Pierre Briffod
			Avenue De Staufen
			74130 BONNEVILLE
Dimanche	13/04/2025	10H	
29802082	57376.2	Fcv 1- Futsalbourget United 1	
Dimanche	13/04/2025	20H	
29802080	57374.2	Thonon As 1- A. Futsal Rochette O 2	

Club :	519473	A.S. MONT JOVET BOZEL					
Dossier :	22775676	du 31/03/2025	D5/ 2 Printemps	Poule A	53186103	23/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	55	Amende :	Forfait Journée Seniors	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		175,00€

Club :	581932	CHAMBERY SPORT 73					
Dossier :	22776997	du 02/04/2025	U13 D2/ Phase 2 Printemps	Poule B	53221207	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	78	Amende :	Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€
Dossier :	22777017	du 02/04/2025	U13 D3/ Phase 2 Printemps	Poule B	53221637	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	78	Amende :	Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	581480	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL					
Dossier :	22777021	du 02/04/2025	U13 D3/ Phase 2 Printemps	Poule A	53221550	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	78	Amende :	Forfait Journée Foot Animation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	504511	U.S. LA MOTTE SERVOLEX					
Dossier :	22776991	du 02/04/2025	U13 D1/ Phase 2 Printemps	Poule B	53220956	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	518768	U.S. LA RAVOIRE					
Dossier :	22776995	du 02/04/2025	U13 D3/ Phase 2 Printemps	Poule A	53221553	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	541514	U.S. CHARTREUSE GUIERS					
Dossier :	22776990	du 02/04/2025	U13 D1/ Phase 2 Printemps	Poule B	53220955	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Club :	551562	FC DE HAUTE TARENTEISE					
Dossier :	22806680	du 08/04/2025	D1/ Unique	Poule Unique	28650426	09/03/2025	
Personne :	DISC - DISCIPLINE						
Décision :	510	Amende :	Non accompagnement de l'arbitre	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		70,00€

Club :	527005	F.C. BELLE ETOILE MERCURY					
Dossier :	22776992	du 02/04/2025	U13 D2/ Phase 2 Printemps	Poule C	53221317	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	9980	AMENDE ANNULEE		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				31/03/2025	31/03/2025		,00€
Dossier :	22776993	du 02/04/2025	U13 D3/ Phase 2 Printemps	Poule C	53221471	29/03/2025	

Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	9980	AMENDE ANNULEE		31/03/2025	31/03/2025		,00€

Club :	582531	U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74
---------------	---------------	--

Dossier :	22775731	du	31/03/2025	Chpt District Futsal Seniors/ Unique	Unique	29802079	29/03/2025
-----------	----------	----	------------	--------------------------------------	--------	----------	------------

Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	68	Amende : Forfait Journée Futsal		31/03/2025	31/03/2025		52,00€

Club :	541586	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE
---------------	---------------	---

Dossier :	22777018	du	02/04/2025	U13 D3/ Phase 2 Printemps	Poule C	53221469	29/03/2025
-----------	----------	----	------------	---------------------------	---------	----------	------------

Personne :	CS - SPORTIVE			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	78	Amende : Forfait Journée Foot Animation		31/03/2025	31/03/2025		35,00€

Total Général :	542,00€
-----------------	---------

Club :	580955	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE						
Dossier :	22806338	du	07/04/2025	Minimes U15 D2/2 Printemps	Poule A	53266547	30/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	53	Amende :	Forfait Journée Minimes U15		07/04/2025	07/04/2025		52,00€

Club :	519473	A.S. MONT JOVET BOZEL						
Dossier :	22806335	du	07/04/2025	Minimes U15 D3/2 Printemps	Poule C	53237715	23/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	53	Amende :	Forfait Journée Minimes U15		07/04/2025	07/04/2025		52,00€
Dossier :	22806337	du	07/04/2025	Minimes U15 D3/2 Printemps	Poule C	53237716	30/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	51	Amende :	2eme Forfait Journée U20, U15, U17, Futsal		07/04/2025	07/04/2025		69,00€

Club :	561254	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY						
Dossier :	22806343	du	07/04/2025	D5/2 Printemps	Poule A	53186111	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	55	Amende :	Forfait Journée Seniors		07/04/2025	07/04/2025		175,00€
Dossier :	22806349	du	07/04/2025	D5/2 Printemps	Poule A	53186111	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	215	Amende :	Chgt horaire et/ou date sans avertir com.		07/04/2025	07/04/2025		35,00€

Club :	527260	U.S. DOMESSIN						
Dossier :	22806344	du	07/04/2025	D5/2 Printemps	Poule B	53186599	29/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	55	Amende :	Forfait Journée Seniors		07/04/2025	07/04/2025		175,00€

Club :	551562	FC DE HAUTE TARENTEISE						
Dossier :	22806686	du	08/04/2025	D1/Unique	Poule Unique	28650426	09/03/2025	
Personne :	DISC - DISCIPLINE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	46	Amende :	Conduite Inconvenante Du Public		07/04/2025	07/04/2025		85,00€

Club :	548844	F.C. DU NIVOLET						
Dossier :	22806336	du	07/04/2025	Minimes U15 D1/2 Printemps	Poule Unique	53237278	30/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	53	Amende :	Forfait Journée Minimes U15		07/04/2025	07/04/2025		52,00€
Dossier :	22806339	du	07/04/2025	Minimes U15 D3/2 Printemps	Poule A	53272142	30/03/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	53	Amende :	Forfait Journée Minimes U15		07/04/2025	07/04/2025		52,00€

Total Général :	747,00€
-----------------	---------



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

**LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.**

► RDV SUR FFF.FR/FAFA



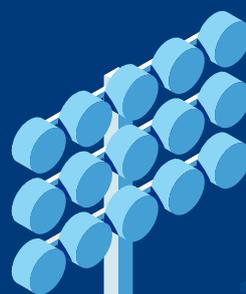
FFF.fr @equipedefrance @fff



▶ **EMPLOI**

FINANCEMENT DE POSTES DE RESPONSABLES ADMINISTRATIFS/VES
ET/OU SPORTIFS/VES DE CLUBS AMATEURS

SAISON 2025/2026



FATA >
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La Fédération Française de Football (FFF), à travers la Ligue du Football Amateur (LFA), souhaite développer l'emploi dans les clubs amateurs. Cette professionnalisation est aujourd'hui indispensable pour le développement et la structuration des clubs.

Pour cela, une aide peut être accordée pour une période de trois saisons pour la création d'un emploi en Contrat à Durée Indéterminée.

Le montant de cette aide sera calculé en fonction de la durée du travail prévue dans le contrat de travail. Les aides financières seront accordées aux clubs dans la limite de l'enveloppe prévue chaque saison à cet effet par la Fédération Française de Football. Les modalités de subventions sont présentées en page 11 de ce cahier des charges.

OBJECTIFS

Cette politique incitatrice doit répondre aux objectifs suivants :

- ▶ Les clubs amateurs : moteurs en matière de création d'emploi ;
- ▶ L'insertion professionnelle par le football ;
- ▶ Le développement du projet de club ;
- ▶ Le développement de la politique sportive dans les clubs ;
- ▶ La professionnalisation et la structuration des clubs ;
- ▶ Le maintien du bénévolat dans les clubs grâce à un encadrement professionnel ;
- ▶ Le renforcement du rôle éducatif et social du football.



PRINCIPES FONDAMENTAUX

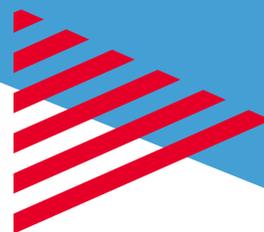
Le club demandeur doit obligatoirement présenter un projet justifiant **la création d'un emploi de responsable administratif/ve et / ou sportif/ve.**

Le dossier devra obligatoirement être déposé par le club sur l'outil informatique dédié disponible sur Footclubs pour les utilisateurs ayant le profil « Projet Club ». Toute demande par mail ne sera pas traitée.

PRÉCISIONS

- ▶ Par « Responsable Sportif », il est entendu Responsable Technique du club / Responsable Technique Jeunes (École de Foot et / ou Préformation) / Responsable Technique Féminines / Responsable Technique Futsal (**Attention** : Le poste devra être directement rattaché au Comité de Direction du club).

PROFIL DE POSTE



Le profil est déterminé en fonction du poste proposé avec des missions variées, comme par exemple :

	RESPONSABLE ADMINISTRATIF/IVE	RESPONSABLE SPORTIF/IVE
Finalité / Définition	Le/la Responsable Administratif est en charge du pilotage du club en étroite collaboration avec son comité de direction. Il/elle veille à assurer durablement la gestion et le développement du club, s'assure de la mise en oeuvre des actions et projets du club et remplit des missions de représentation et de coordination.	Le/la Responsable Sportif met en place et organise la politique sportive du club sous tous ses aspects. Il/elle est le garant du développement et la mise en place de la politique sportive du club. À ce titre, il/elle dirige l'équipe technique en charge de la mettre en oeuvre sur le terrain.
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définit en relation avec le Comité Directeur et le responsable sportif du club le projet club et le met en application- Définit et met en application le projet club ; ▶ Est le relais du Comité de Direction du club dans la mise en place des projets ; ▶ Le cas échéant, management de l'équipe administrative du club ▶ Assure, avec le Président, la représentation du club auprès des instances fédérales et des collectivités locales. ▶ Assure et développe la gestion des ressources humaines, financières et matérielles. ▶ Participe à la vie associative du club (réunions au Comité de Direction, Assemblées Générales, actions de représentation...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaboration et suivi du Projet Club en lien avec le Comité de Direction- Management de l'équipe technique du club, ▶ Développement d'une Section Loisir au sein du club en se basant sur les nouvelles pratiques pour attirer de nouveaux publics ou fidéliser les licenciés, ▶ Coordination et gestion des entraînements et des compétitions, ▶ Assure la gestion des ressources dédiées à la politique sportive du club (humaines, financières et matérielles), ▶ Participe à la vie associative du club (réunions au Comité de Direction, Assemblées Générales, actions de représentation...); ▶ Mise en place des actions fédérales (Programme Éducatif Fédéral, actions de féminisation...), suivi des labels fédéraux...
Responsabilité	Veille au bon fonctionnement de la structure en prenant en charge la conduite de la politique générale du club définie par le Comité de Direction.	Il/elle est responsable au sein du club du respect de la législation liée à l'encadrement de la pratique sport.
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il/elle est force de proposition dans le cadre de ses missions, ▶ Il/elle organise ses activités en fonction des directives et de la politique sportive décidée par le Comité de Direction du club, ▶ Il/elle doit rendre compte périodiquement de l'exécution de ses missions. 	
Technicité	Le salarié possède un profil polyvalent comprenant des qualités en management, en gestion financière, d'organisation et une très bonne connaissance du milieu associatif.	Sa maîtrise technique lui permet de concevoir des projets et d'évaluer les résultats de sa mission à partir d'outils existants.
Diplôme requis, à minima, au moment de l'embauche	Niveau 5 : Bac + 2	Brevet de Moniteur de Football (BMF) ⁽¹⁾
Classification minimum selon la C.C.N.S.	Groupe 3 - Technicien ⁽²⁾ .	

(1) Ne seront pris en compte que les diplômes sportifs délivrés par la Fédération Française de Football (FFF) et ses instances ou par l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA), ce qui exclut le diplôme Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS).

(2) En fonction des responsabilités et des profils des personnes sous la responsabilité du ou de la salarié.e, le club devra veiller à respecter la classification adéquate.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



Les clubs doivent obligatoirement être affiliés à la Fédération Française de Football et être actifs lors du dépôt du dossier au centre de gestion de rattachement.
Ils doivent nécessairement être employeurs ou adhérents d'un groupement d'employeurs.

 **NOUVEAUTÉ :** l'emploi exercé dans un club par l'intermédiaire d'une mise à disposition d'un Groupement d'Employeur est éligible. L'aide financière sera versée au club (et non au G.E.) et le club devra fournir une copie du contrat liant le salarié au GE ainsi que la convention de mise à disposition liant le GE au club puis les factures acquittées mensuelles en remplacement des fiches de paie.

En outre, le club devra respecter simultanément les 4 conditions suivantes :

- ▶ Rencontrer physiquement le référent FAFA Emploi de la Ligue afin de valider sa demande ;
- ▶ Déposer sa demande sur l'outil informatique prévu à cet effet ;
- ▶ La transmettre par le biais de l'outil informatique à la FFF au plus tard le 4 mai 2025 ;
- ▶ Recevoir l'accord de recevabilité et de conformité du Bureau Exécutif de la LFA avant la date effective d'embauche de la/du salarié.e.

Les clubs à statut professionnel et les sections amateurs des clubs à statut professionnel ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Seul le financement d'un poste par club est possible (*Poste de Responsable Administratif et/ou Sportif*).

Enfin, l'aide sera accordée sur 3 saisons consécutives, de façon constante et ne sera pas renouvelable au-delà de cette période.

 **NOUVEAUTÉ :** Un club ayant déjà bénéficié du dispositif FAFA EMPLOI devient éligible mais non prioritaire si il respecte toutes les conditions suivantes :

- ▶ le 1^{er} poste n'est plus en période de financement
- ▶ le 1^{er} poste est pérennisé (c'est à dire, est toujours existant)
- ▶ la nouvelle demande porte sur la création d'un emploi d'un poste de responsable différent : Administratif puis sportif ou l'inverse, sportif puis une autre fonction de responsable sportif (école de football, féminin....)

Précisions : les postes d'éducateurs, de chargé administratif ou de secrétariat ne sont pas éligibles, seuls des postes de responsables le sont.

Seules les créations de postes en CDI sont éligibles avec les précisions suivantes :



Éligibilité des contrats :

- ▶ CDI ou mise à disposition par un GE minimum d'un mi-temps (17h30 par semaine)
- ▶ CDD Temps plein ou partiel transformé en CDI Temps plein
- ▶ CDII ou CDI Temps partiel transformé en CDI Temps plein ou Temps partiel (si la différence de temps de travail entre les deux contrats est supérieure ou égale à 17h30 par semaine)



Ne sont pas éligibles :

- ▶ CDI Temps partiel avec l'utilisation de l'assiette forfaitaire
- ▶ CDD Temps plein transformé en CDI Temps partiel
- ▶ CDII
- ▶ La pérennisation d'un poste en CDI Temps plein déjà existant

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



La personne recrutée doit bénéficier d'un bureau équipé d'un matériel informatique, soit dans les locaux du club, soit dans des locaux mis à disposition par une collectivité locale.

La personne recrutée devra obligatoirement être licenciée à la FFF, au sein du club employeur ou bénéficiant d'une mise à disposition par un GE, à compter de la saison sportive où son contrat de travail entre en vigueur : s'il s'agit d'un.e Responsable administratif/ve, en sollicitant une licence « Dirigeant » ; s'il s'agit d'un.e Responsable sportif/ve ou d'un.e Responsable administratif/ve et sportif/ve, en sollicitant une licence « technique » (salarié.e).

De plus, en fin de la 1^{ère} saison, elle devra définir en concertation avec le club et les centres de gestion concernés (*ligue et/ou district*) un parcours de formation qu'elle devra poursuivre et selon les besoins exprimés s'impliquer à minima une journée dans la saison sportive (*sur les saisons N+1, N+2 du dispositif*) dans la vie de son District. (participation à des commissions ou événements portés par le District).

Pour ce qui est des formations techniques, la ligue est habilitée à proposer des modules de formation adaptés.



L'Institut Emploi Formation du Football peut également répondre aux besoins de formation à travers des modules sur les thèmes du projet club, de l'optimisation des ressources financières, de l'animation d'une équipe, de la gestion de conflit et autres formations prévues dans le catalogue de formation Tout Terrain : maformation.fff.fr 

Seules les aides ANS emploi (à l'exception du plan « 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs »), aides régionales/départementales ainsi que celles à destination des personnes en situation de handicap sont cumulatives au FAFA Emploi.

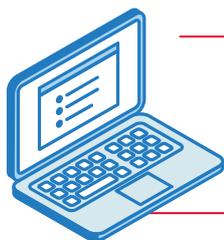
CONSTITUTION DU DOSSIER

A : UNE DEMANDE DE SUBVENTION VIA L'OUTIL DÉDIÉ EMPLOI

Le dossier de demande de subvention est digitalisé. Cela signifie que la transmission de l'ensemble des informations à remplir et les documents à insérer doit être faite depuis l'outil en ligne disponible sur Footclubs dans « Projet Club ». L'utilisateur doit avoir un profil « Projet Club » assigné par le référent Footclubs du club.



Sélectionner la saison 2025/2026 sur footclubs afin d'accéder à la demande dans « Projet club ». Toute autre saison sélectionnée entraînera la nullité de la demande.



Découvrez le tutoriel de ce nouvel outil informatique ici.

Cliquez ici

L'ensemble des pièces devront être soumises sur l'outil informatique.

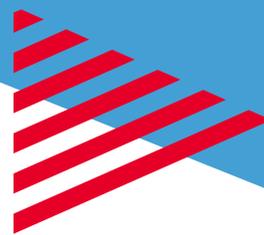
FINANCEMENT EMPLOI

SAISON 2025/2026

Les données personnelles recueillies sur l'outil digital dédié font l'objet d'un traitement informatique par la Fédération Française de Football aux fins de permettre l'instruction de votre dossier dans le cadre d'une demande de subvention pour le financement de postes de responsables administratifs/ves et/ou sportifs/ves de clubs amateurs via le Fonds d'Aide au Football Amateur. Elles sont destinées à la FFF et à la Ligue et au District concernés. À compter de l'envoi du formulaire, elles sont conservées pendant une durée de 10 années puis supprimées définitivement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer vos droits en s'adressant à la FFF [via le formulaire disponible ici](#) ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Délégué à la protection des données (DPO), 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cédex 15. Nous vous invitons à prendre connaissance de notre [« Politique de Protection des Données Personnelles »](#).



FATA
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



Les documents produits doivent permettre à l'IEFF et au BELFA de porter une appréciation aussi rigoureuse que possible du projet.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR VIA L'OUTIL INFORMATIQUE DISPONIBLE SUR FOOTCLUBS

- ▶ le projet de contrat de travail du/de la salarié.e (celui-ci devra obligatoirement mentionner le type de contrat de travail : CDI, les missions de la/du salarié.e ou faire référence à la fiche de poste, l'intitulé du poste : Responsable Administratif/ve ou Responsable Sportif/ve ou Responsable Administratif/ve et Sportive), le groupe de classification retenu selon la Convention Collective de rattachement (a minima : Groupe 3 - Technicien selon la Convention Collective Nationale du Sport), le salaire brut mensuel (doit a minima correspondre à la grille des salaires de référence selon le groupe de classification retenu) et la durée de travail de référence mensuelle ;
- ▶ si le salarié est sous contrat avec un GE : fournir en plus du contrat, le projet de convention de mise à disposition (minimum de 12 mois) entre le GE et le club précisant notamment les missions prévues dans le club et le nombre d'heures. *Le montant de la rémunération devra être au moins équivalent au Groupe 3 de la CCNS, en cas de convention collective différente ;*
- ▶ la fiche de poste préalable à l'embauche ; ⁽¹⁾
- ▶ le compte de résultat N-1 et budget prévisionnel sur 5 ans viable daté, signé et certifié conforme (toutes pièces comptables présentées en dehors de ce document ne seront pas éligibles)
<https://media-maformation.ffp.fr/uploads/documents/compte-de-resultats-et-budget-previsionnel-campagne-2025.2026-.xlsx> ;
- ▶ le niveau de trésorerie actuel daté et signé avec la mention certifié conforme ;
- ▶ le projet du club détaillé mentionnant notamment l'apport de la/du salarié.e ; ⁽²⁾
- ▶ l'organigramme du club (doit y figurer : le positionnement de la / du salarié(e) par rapport au Comité de Direction du club, aux (éventuels) autres salariés, aux dirigeants responsables, ...) ;
- ▶ le fichier de Déclaration Sociale Nominative du club, édité dans le mois qui précède le dépôt du pré-dossier à l'instance de proximité de gestion, pour les clubs déjà employeurs.
Comment récupérer une DSN ? cliquez ici : <https://urlz.fr/kAPv> ; 
- ▶ les attestations de suivi de la formation des deux modules Tout Terrain : Gérer l'emploi de son club : 1^{ère} partie : « *Les fondamentaux* » en format e-learning et seconde partie « *La boîte à outils* » en format distanciel par le dirigeant du club en charge de l'encadrement du ou de la salarié.e ;
- ▶ L'attestation de suivi de la formation « Protéger nos licenciés ou licenciées » par le dirigeant du club en charge du recrutement du salarié (3 capsules).

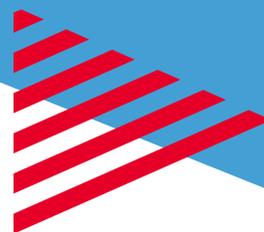


Ces éléments doivent être transmis par le biais de l'outil informatique à la FFF avant le 4 mai 2025.

(1) La fiche de poste doit présenter une description des différentes caractéristiques d'un poste et de son environnement, à savoir : l'intitulé du poste, la position dans l'organigramme, l'environnement et les conditions de travail, (ex. : lieu de travail, rythme de travail, organisation...) l'accès au poste et les conditions d'engagements (ex. : salaire, type de contrat...), la description des missions et activités (fréquence et importance), les difficultés du poste, les relations avec les autres postes.

(2) Le projet du club est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Il répond globalement à trois grandes questions : 1°) Qui sommes-nous ? / 2°) Vers quoi voulons-nous aller ? / 3°) Comment voulons-nous y aller ?

B : JUSTIFICATIFS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (SUITE) EMPLOI



EN CAS D'AVIS FAVORABLE du BELFA sur le pré-dossier, les pièces complémentaires suivantes seront à fournir, sur l'outil en ligne, au plus tard 30 jours après la date d'embauche du salarié, sans quoi le dossier sera supprimé et l'aide ne sera pas accordée (liste non exhaustive) :

- ▶ le contrat de travail dûment daté et signé par le représentant légal du club et la/le salarié.e ;
- ▶ si le salarié est sous contrat avec un GE : fournir en plus du contrat, la convention de mise à disposition (minimum de 12 mois) entre le GE, le club et le salarié dûment datée et signée par les 3 parties précisant les missions prévues dans le club, le nombre d'heures ;
- ▶ la fiche de poste dûment datée et signée par le représentant légal du club et la/le salarié.e ; ⁽¹⁾
- ▶ la copie de ses diplômes scolaires et/ou sportifs ;
- ▶ la copie du Certificat d'enregistrement et attestation de déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ;
- ▶ le cas échéant, l'accord des co-financeurs éventuels (Mairie, Département, Région, ANS...) ;
- ▶ s'il s'agit d'un poste de Responsable Administratif/ve et Sportif/ve ou Responsable Sportif/ve :
La copie de la carte professionnelle du candidat (à solliciter sur le site : <https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/authentication>) 
- ▶ la mise à jour de FootClubs où la/du salarié.e devra apparaître dans l'organisation selon le poste retenu (Responsable Administratif/ve et/ou Sportif/ve).

(1) La fiche de poste doit présenter une description des différentes caractéristiques d'un poste et de son environnement, à savoir : l'intitulé du poste, la position dans l'organigramme, l'environnement et les conditions de travail, (ex. : lieu de travail, rythme de travail, organisation...) l'accès au poste et les conditions d'engagements (ex. : salaire, type de contrat...), la description des missions et activités (fréquence et importance), les difficultés du poste, les relations avec les autres postes.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DE L'AIDE FÉDÉRALE

Chaque saison de financement, la subvention est créditée sur le compte fédéral du club (Footclubs), après validation par le Bureau Exécutif de la LFA.

MODALITÉS DE CALCUL DE L'AIDE FÉDÉRALE ET CONDITIONS DE SON RENOUVELLEMENT

Le calcul de l'aide initiale est déterminé sur la base d'un contrat de travail à durée indéterminée ainsi que d'une convention de mise à disposition établie avec le GE le cas échéant **en fonction de la durée de travail hebdomadaire prévue au sein du club.**

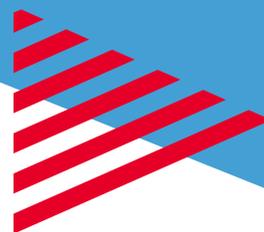
 **Calcul de l'aide** (sur la base d'un temps plein - 35h/semaine)

Mon club bénéficie de la totalité de l'aide FAFa Emploi



Tout comme durant les saisons de renouvellement, le versement de la 1^{ère} année de subventionnement sera organisée de la manière suivante : **50% du versement en décembre + 50% en juin.**

Le renouvellement de l'aide sera séquencé en deux périodes tout au long de la période du FAFa Emploi. Les pièces nécessaires au renouvellement devront être saisies sur l'outil informatique en novembre et en mai de chaque année.

**Transmission aux instances via l'outil informatique dédié des documents ci-après :****Pièces administratives obligatoires saison 2025/2026 (1^{ère} année FAFa Emploi)**

- ▶ Bulletin de paie d'octobre 2025 pour paiement en décembre 2025
- ▶ Bulletin de paie d'avril 2026 pour paiement en juin 2026
- ▶ Attestation de formation de module « Enjeux sociétaux » à transmettre avant mai 2026 (employeur et salarié)
- ▶ Le parcours de formation à venir de la/du salarié.e pour les saisons 2 et 3, défini en concertation avec la ligue et/ou le district concernés (échancier, objectifs, contenus, financement...), dûment daté et signé par le représentant légal du club et la/le salarié.e à transmettre en mai 2026
- ▶ Compte rendu d'activités de la saison 2025/2026 à transmettre en mai 2026
 - ▶ Général
 - ▶ 1 action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

Pièces administratives obligatoires saison 2026/2027 (2^{ème} année FAFa Emploi)

- ▶ Bulletin de paie d'octobre 2026 pour paiement en décembre 2026
- ▶ Rencontre physique effectuée avec le référent FAFa Emploi avant décembre 2026
- ▶ Bulletin de paie d'avril 2027 pour paiement en juin 2027
- ▶ Attestations de formation liées au parcours de formation défini
- ▶ Compte rendu d'activités de la saison 2026/2027 à transmettre en mai 2027
 - ▶ Général
 - ▶ 1 action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

Pièces administratives obligatoires saison 2027/2028 (3^{ème} année FAFa Emploi)

- ▶ Bulletin de paie d'Octobre 2027 pour paiement en décembre 2027
- ▶ Rencontre physique effectuée avec le référent FAFa Emploi avant décembre 2027
- ▶ Bulletin de paie d'avril 2028 pour paiement en juin 2028
- ▶ Compte rendu d'activités de la saison 2027/2028 à transmettre en mai 2028
 - ▶ Général
 - ▶ 1 action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

À NOTER : Pour les clubs utilisant les services d'un Groupement d'Employeurs, les factures acquittées mensuelles remplacent les bulletins de paie.

En cas de remplacement du salarié, présentation des références du nouveau collaborateur : la fiche-projet FAFa Emploi dûment complétée, le contrat de travail, le diplôme, la copie de la carte professionnelle (pour un poste de responsable sportif ou de responsable administratif et sportif), ainsi que l'ensemble des justificatifs relatifs à la cessation d'activité du salarié remplacé.

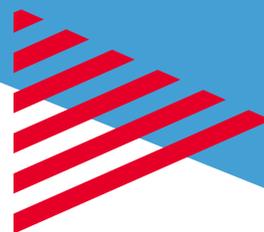
Dans ce cas, l'aide sera poursuivie en respectant la chronologie en cours.

En cas de modification de la durée hebdomadaire de travail du salarié justifiée par la production d'un avenant ou d'un nouveau contrat de travail, le BELFA se réserve le droit de réexaminer le montant de l'aide accordée.

**Le cas des salariés qui souhaiteraient suivre une formation en apprentissage**

Dans le cas où un salarié occupant le poste de Responsable Sportif ou Responsable Administratif et Sportif souhaiterait suivre un BMF/BEF en apprentissage dans la période où le club perçoit une aide FAFa Emploi, le club employeur a la possibilité de mettre en sommeil le CDI conformément au code du travail (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006904009/). Il est préconisé de passer par un avenant au contrat de travail pour préciser cette suspension. Le club mettra alors en sommeil l'aide FAFa Emploi le temps de percevoir l'aide relative au contrat d'apprentissage puis pourra de nouveau bénéficier de l'aide FAFa à la fin de l'aide au contrat d'apprentissage. Cette demande devra être soumise par le club via l'outil informatique pour validation par les instances.



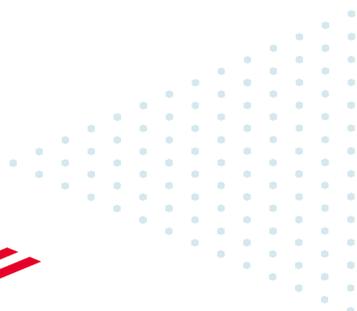


En cas de cessation d'activité de la personne embauchée (licenciement, démission...):

- ▶ soit le poste est laissé vacant durant un délai supérieur à trois mois (à compter de la date de démission / licenciement à la date de la nouvelle embauche) alors l'aide sera ipso facto annulée
- ▶ soit le club décide de créer un autre poste, éligible au dispositif du FAFA Emploi (exemple : Le premier poste créé et accompagné par le FAFA Emploi était un poste de Responsable Sportif et le second poste créé est pour un poste de Responsable Administratif), alors le montant de l'aide calculé pour ce nouveau poste prendra la suite du précédent poste financé pour garantir un financement total des deux postes financés de 36 mois maximum.



Attention, si le renouvellement de cette aide n'est pas sollicité durant une saison, celle-ci est définitivement annulée et ne peut être redemandée.



ADHÉSION AU CoSMoS

POURQUOI ADHÉRER AU CoSMoS?

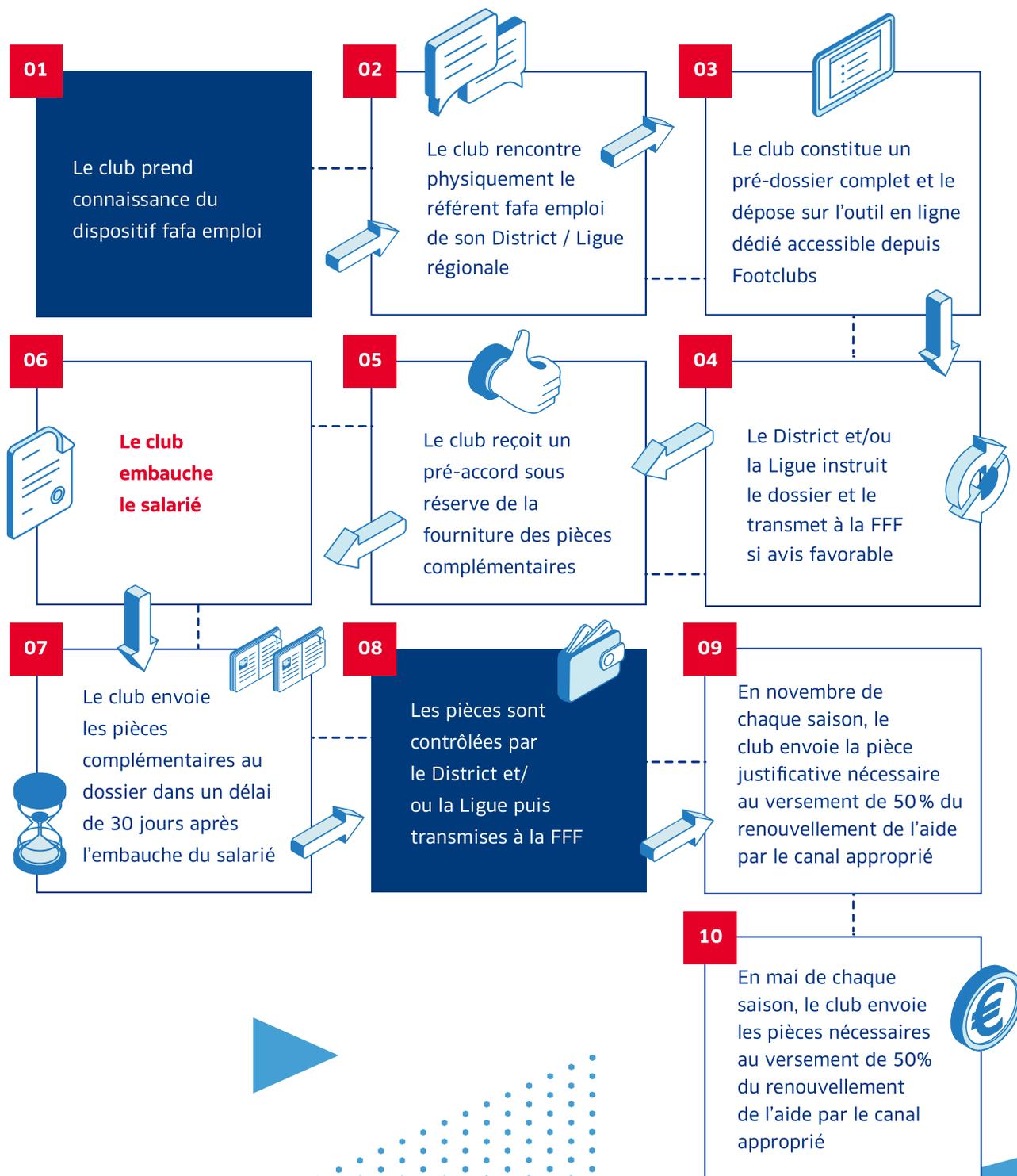
Afin d'accompagner ses clubs employeurs dans leurs démarches juridiques et administratives, en soutien des ligues et des districts, **le Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS)** est l'unique organisation représentant exclusivement tous les employeurs du sport, qu'ils soient issus du secteur associatif, commercial ou du sport professionnel.

La Fédération Française de Football prend ainsi en charge l'adhésion au CoSMoS pendant les 3 années de financement FFA pour les clubs qui en font la demande.

Pour cela, rendez-vous sur l'adresse suivante :
www.cosmos-sports.fr/adherer/890 puis choisir
« adhésion groupée ».



CHEMIN DE VIE D'UNE SUBVENTION F.A.F.A EMPLOI



CONTACTS ET LIENS UTILES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- ▶ Sur l'estimation du coût d'un emploi et les dispositifs d'aide à l'emploi associatif, se rendre sur le site du Centre de Ressources – Dispositif Local d'Accompagnement Sport, <http://crdla-sport.franceolympique.com/accueil.php>
- ▶ Sur le dossier de candidature, la formation du salarié et/ou de l'employeur et les possibilités de financement, s'adresser au référent emploi de sa ligue (coordonnées sur le site <https://maformation.fff.fr/3-emploi-et-insertion-professionnelle/index.html>).
- ▶ Sur la Convention Collective Nationale du Sport, se rendre à l'adresse https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000017577657/?isSuggest=true
- ▶ Sur les autres dispositifs FAFA proposés par la FFF : www.fff.fr/fafa



▶ **CONTACT**

Pour toute demande d'informations,
veuillez contacter votre District ou votre Ligue
via le référent emploi pour vous accompagner à formaliser
et déposer un **dossier FFA Emploi**.

Pour toute autre demande relative à la partie administrative
de votre dossier, vous pouvez contacter :

emploi.ieff@fff.fr





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15
Tél. : +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax : +33 (0)1 44 31 73 73



PRODUITS	Compte de Résultat 2023-2024	Budget Prévisionnel 2024-2025	Budget Prévisionnel 2025-2026	Budget Prévisionnel 2026-2027	Budget Prévisionnel 2027-2028	Budget Prévisionnel 2028-2029
Ressources directes			Saison de l'embauche			Sans financement FAFA
70- Ventes de produits finis, de marchandises, de prestations de services	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Vente d'équipements						
Buvette - restauration						
Animations (lotos, tournois, stages...)						
Prestations						
Autres (à détailler)						
74- Subventions d'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Etat - ASP -Service civique						
Etat - ASP Apprentissage						
Etat - A.N.S. EMPLOI						
Etat - A.N.S. Projet Sportif Fédéral						
Etat - FDVA (Fonds de Développement de Vie Associative)						
Conseil Régional						
Conseil Départemental						
Commune et Intercommuanlités						
FAFA EMPLOI (Fonds d'Aide au Football Amateur)						
FAFA FORMATION						
OPCO						
Autres (à détailler)						
75- Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Cotisations-Licences						
Dons manuels - Mécénat - Sponsoring						
77- Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Appel à projets						
Autres (à détailler)						
78- Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	- €	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTATS	0	0	0	0	0	0



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

Tutoriel

Création d'un dossier FAFA Emploi

Saison 2025/2026



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

1

Connexion à Footclubs

1. Connexion à Footclubs

Pour créer votre dossier FAFA emploi, vous devrez impérativement vous connecter depuis Footclubs



Votre profil Footclubs doit impérativement avoir un accès au « Projet Club »

Si cet onglet n'apparaît pas, le Gestionnaire Footclubs de votre club doit vous Donner un profil d'accès « Projet Club » :

Footclubs
Mon espace club FFF ★
Saison 2025-2026 ▼

- Organisation
- Projet Club**
- FAFA
- Développer son club
- Licences
- Educateurs
- Epreuves
- Championnats & Coupes
- Epreuves
- Autres compétitions
- Autres clubs
- Divers

Footclubs
Mon espace club FFF ★
Saison 2025-2026 ▼

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur
Code d'accès
Type de profil Gestionnaire Invité

Organisation
Licences
Educateurs
Compétitions
Profil
Joueurs fédéraux
Centre de formation
Projet Club
D.N.C.G.
Coordonnées bancaires

Gestion feuille de match informatisée
Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions
Signataire des demandes de licences dématérialisées
Actif
Actif ▼
Niveau Footclubs
Téléphone
Adresse mail
Date de dernière connexion

2. Ouvrir l'Outil FAFA



Vous devez sélectionner la saison 2025/2026 sur Footclubs pour déposer votre dossier FAFA (embauche lors de la saison 2025/2026)

Footclubs
Mon espace club FFF ★
Saison 2025-2026 ▼

Organisation ▼
Projet Club
FAFA
Développer son club
Licences
Educateurs
Epreuves
Championnats & Coupes
Epreuves
Autres compétitions
Autres clubs
Divers

Cliquer sur FAFA, puis un nouvel onglet s'ouvrira sur votre navigateur :

Footclubs
Mon espace club FFF ★
Saison 2025-2026 ▼

Projet Club > FAFA

Un nouvel onglet de votre navigateur s'est ouvert vous permettant d'accéder à FAFA. Vous devez au préalable autoriser l'ouverture des pop-ups dans les paramètres de votre navigateur.

Organisation
Projet Club
FAFA
Développer son club
Licences
Educateurs
Epreuves
Championnats & Coupes
Epreuves
Autres compétitions
Autres clubs
Divers

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2025 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#), en acceptant et en respectant les dispositions.



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

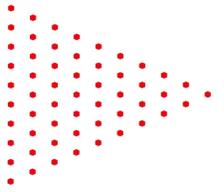
2

Création du dossier FAFA

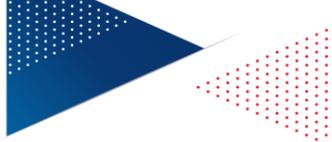
3. Création du dossier FAFA

Une fois connecté sur l'outil FAFA, vous devez vérifier que la saison 2025/2026 est bien affichée

The screenshot shows the 'MES DOSSIERS' (My Files) interface of the FAFA tool. The top navigation bar is dark blue and contains the FAFA logo, the text 'MES DOSSIERS', and a dropdown menu currently displaying 'Saison 2025 - 2026', which is circled in red. To the right of the dropdown are icons for help, notifications (two red circles with '0'), and a plus sign. Below the navigation bar is a search bar with a magnifying glass icon. The main content area features four horizontal bars representing different document statuses: 'DOSSIERS À VALIDER' (blue bar, 0 items), 'PROJETS EN PRÉPARATION' (yellow bar, 0 items), 'SUIVI DE DOSSIERS' (orange bar, 1 item), and 'DOSSIERS FERMÉS' (red bar, 0 items). A small 'Afficher / Masquer' button is visible between the 'SUIVI DE DOSSIERS' and 'DOSSIERS FERMÉS' bars. At the bottom center, the FAFA logo and the text 'Fonds d'aide au Football Amateur' are displayed.



3. Création du dossier FAFA



Cliquer sur le bouton « + »



F.A.F.A. MES DOSSIERS Saison 2025 - 2026

DOSSIERS À VALIDER 0 >

PROJETS EN PRÉPARATION 0 >

SUIVI DE DOSSIERS 1 >

DOSSIERS FERMÉS 0 >

F.A.F.A. Fonds d'aide au Football Amateur



3. Création du dossier FAFA

**Sélectionner le dispositif « Emploi » ainsi que le type de poste en projet de création.
Indiquer la date prévisionnelle d'embauche**

The screenshot shows a web form titled "Nouveau dossier" with the following fields and values:

- Information:** Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers : 30/06/2025, Prochaine Commission fédérale du F.A.F.A. : 10/02/2025
- Type de porteur *:** Club
- Type de dispositif *:** Emploi
- Date de réception *:** 05/02/2025
- Date prévisionnelle d'embauche *:** 01/07/2025
- Nature du projet *:** Création d'un poste de responsable administratif(ve) et sportif(ve)

At the bottom right of the form are two buttons: "ANNULER" and "CONTINUER".

Three blue arrows point from the text above to the "Type de dispositif" field, the "Date prévisionnelle d'embauche" field, and the "CONTINUER" button.

Puis cliquer sur « Continuer »

3. Création du dossier FAFA

Indiquer le nombre d'heure hebdomadaire de votre futur salarié

PROJET

MA DEMANDE DE PROJET

Présentation projet

Nombre d'heure(exemple 17.5): Ce champ est requis

Date d'embauche / prévisionnelle d'embauche *

01/07/2025

Poste

Création d'un poste de responsable administratif(ve) et sportif(ve)

Nombre d'heure(exemple 17.5) *

Information sur le salarié

Attention

L'individu doit être licencié dans la saison d'embauche.

Numéro de personne

Nom *

Date de naissance *

Plus haut niveau de diplôme universitaire *

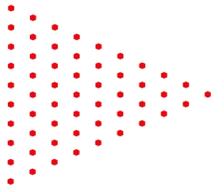
Civilité *

Prénom *

Lieu de naissance *

Plus haut niveau de diplôme sportif *

Indiquer le numéro de licence de votre futur salarié et les informations sur le salarié seront automatiquement remplies



3. Création du dossier FAFA



Indiquer le numéro de licence du président du club

Contact

Numéro d'individu Foot2000 du référent

Information

Le contact doit être majeur et appartenant au club support sur la saison en cours

Attention

Rappel: Le responsable juridique reste le président du club

Numéro d'individu Foot2000 du référent *

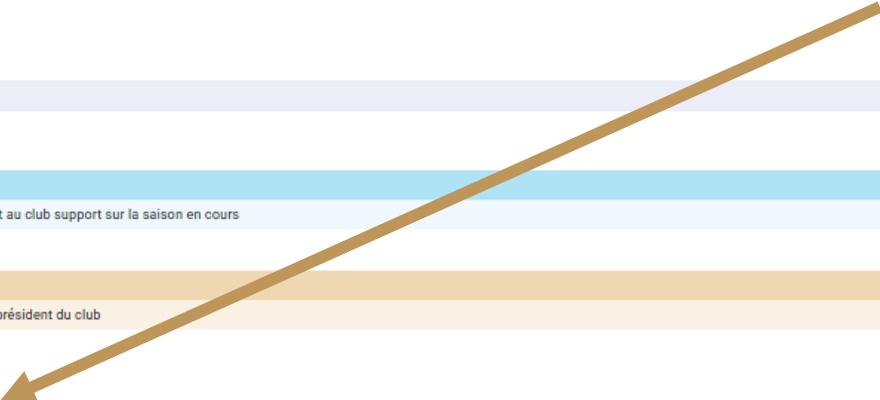
Nom

Date de naissance

Civilité

Prénom

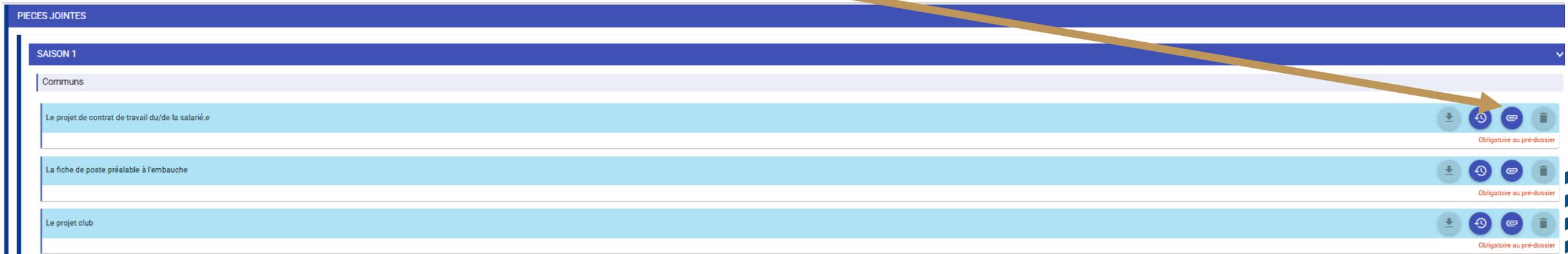
Lieu de naissance



3. Création du dossier FAFA

Dépôt des pièces administratives au pré dossier

Cliquer sur le trombone pour pouvoir déposer un document sur la ligne concernée



PIECES JOINTES

SAISON 1

Communs

Le projet de contrat de travail du/de la salarié.e	   
La fiche de poste préalable à l'embauche	   
Le projet club	   

Obligatoire au pré-dossier

4. Validation du dossier

Une fois les documents du pré dossier déposés, vous devez cocher les 2 cases suivantes :

CONFIRMATION

Je soussigné, Madame, Monsieur _____ référent du dossier de l'association _____, dont le siège social est domicilié au/à _____ déclare:

- exactes et sincères les informations de la présente demande de subvention;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de l'association.

4. Validation du dossier

Une fois tous les éléments du dossier complétés, vous pouvez enregistrer votre dossier, puis le valider

SYNTHESE

Saison	Nom	Prénom	N° Individu	Poste	Date d'embauche	Date de fin d'activité	Nombre d'heures
Saison 1				Création d'un poste de responsable administratif/ve	01/07/2025	30/06/2026	
Saison 2				Création d'un poste de responsable administratif/ve	01/07/2026	30/06/2027	
Saison 3				Création d'un poste de responsable administratif/ve	01/07/2027	30/06/2028	

ANNULER ENREGISTRER VALIDER

ANNULER

ENREGISTRER

VALIDER

1. Dans un premier temps cliquer sur « Enregistrer »
2. Puis cliquer sur « Valider »



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

CONTACT

En cas d'un besoin d'assistance dans la constitution de votre dossier FAFA, nous vous invitons à vous rapprocher du Référent Emploi de votre Ligue en [cliquant ici](#)

CONFÉRENCE DÉBAT

CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOS CLUBS : REPENSER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET L'ENCADREMENT SPORTIF

ET SI L'ON RÉINVENTAIT **LA FIDÉLISATION DES BÉNÉVOLES, DES DIRIGEANTS, DES JEUNES ET DES PARENTS**, TOUT EN REPENSANT NOTRE **VISION DU SPORT** ET DE LA COMPÉTITION, **AFIN DE BÂTIR UN AVENIR DURABLE POUR NOS CLUBS SPORTIFS**

**POUR VOUS AIDER DANS CETTE DÉMARCHÉ
RENCONTRE AVEC**

DANIEL SANSANO

PROFESSEUR DE SPORT À LA DDCSPP HAUTE-LOIRE
À LA RETRAITE, DIRECTEUR TECHNIQUE BÉNÉVOLE
DEPUIS 35 ANS DANS UN CLUB D'ESCRIME ET
BÉNÉVOLE DANS UN CLUB DE FOOTBALL



AUTEUR DU LIVRE
« LE CLUB SPORTIF DU PROCHAIN MONDE »

LUNDI 14 AVRIL 2025

À 18H

**MONTMELIAN
ESPACE F.MITTERAND**

2 RUE MARIUS BABOULAZ
73800 MONTMELIAN



L'INTERVENTION DE DANIEL SANSANO SERA
SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



**ENTREE LIBRE
SUR INSCRIPTION**



CONFIDENTIEL

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE NOTICE

1/7

Le DMA et son contenu s'adresse à tout arbitre licencié(e) officiellement nommé(e) "arbitre de district" ou "arbitre de ligue" (y compris les JAF et les candidats JAF)
En fonction de l'âge des arbitres précités

La nature des éléments nécessaires à l'obtention de la licence "arbitre" est différente

- L'âge s'entend au 1^{er} juillet de la saison pour laquelle la demande de licence "arbitre" est effectuée •

Vous avez moins de 18 ans • vous êtes concerné(e) par la page 7 du DMA •

➔ Vous devez :

Renseigner **UNIQUEMENT** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 7 du DMA.

⊕ CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Présenter **UNIQUEMENT** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 7 du DMA.

Vous avez 18 ans et jusqu'à vos 34 ans inclus • vous êtes concerné(e) par les pages 2 à 6 du DMA •

➔ Vous devez :

Présenter un DMA en alternance avec un questionnaire de santé "QS-Sport"

Le DMA équivaut au certificat médical (d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive) nécessaire à la prise d'une licence sportive. Il a une validité de 3 ans conditionnée au maintien de la qualité de licencié, à l'obligation de répondre au QS-Sport et à en attester pendant les deux saisons consécutives au DMA (cf. art 70 des RG de la FFF)

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux "QS-Sport"



Toute interruption du cycle par perte de la qualité de licencié rend le DMA obligatoire pour la reprise dudit cycle (ex : congé sabbatique)

- Lorsque vous devez présenter un DMA : Tous les examens demandés correspondant à votre âge doivent être effectués (pge.2 à 5)
- Lorsque vous devez répondre au QS-Sport : En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées (pge.6 du DMA)

RAPPEL : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue (voir la rubrique « informations complémentaires » ci-dessous).

⊕ CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

Suite à la FIA et la réussite à l'examen théorique, vous êtes détenteur d'une licence d'arbitre acquise sur la base d'un certificat médical ou d'un QS-Sport (selon que vous soyez licencié joueur/éducateur ou non licencié).

Dès votre nomination officielle arbitre de district, vous devez présenter un DMA dont la validité couvrira la saison N en cours et la saison N+1. **Concernant les examens cardiaques à fournir lors de votre 1^{er} DMA : reportez-vous à la partie "examen cardiologique" de la page 4.** Puis suivre le cycle dicté par votre tranche d'âge.

Vous avez 35 ans et plus • vous êtes concerné(e) par les pages 2 à 5 du DMA •

➔ Vous devez :

Présenter un DMA chaque saison.

Tous les examens demandés correspondant à votre âge et à vos facteurs de risque doivent être effectués.

RAPPEL : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de ligue.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LORS DE LA PROMOTION D'ARBITRE DE DISTRICT À ARBITRE DE LIGUE :

- La continuité du cycle DMA /QS-Sport ainsi que la périodicité des examens cardiaques sont conservées.
- L'examen ophtalmologique exigé lors de l'arrivée en ligue est joint soit au DMA soit au QS-Sport suivant la période du cycle.

À SAVOIR

- Les praticiens qui effectuent vos examens (clinique, cardiaque, ...) peuvent demander des examens complémentaires.
- Concernant le DMA, lors de l'examen clinique le médecin émet une conclusion sur l'absence de contre-indication ou non à la pratique de l'arbitrage mais seule la commission médicale de district, ou de ligue, concernée délivre l'aptitude médicale au vu de l'ensemble des éléments, examens et informations constituant le DMA. Elle peut également demander des examens complémentaires.
- Votre district ou votre ligue sont là pour vous guider

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE 2/7

DMA



SECRET MÉDICAL

**A ADRESSER SOUS PLI CONFIDENTIEL A VOTRE COMMISSION MÉDICALE.
Tout dossier incomplètement rempli sera irrecevable et retourné à l'arbitre.**

SAISON 20..... /20.....

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance :/...../.....

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

PRÉAMBULE

Le DMA (pge 2 à 5) correspond au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage. Selon les articles 69 et 76 du code de déontologie médicale, nous attirons votre attention sur l'importance de l'ensemble des examens demandés dans le cadre d'une politique de prévention de la santé et de la pratique du sport. La prise en compte des facteurs de risque est nécessaire et l'avis d'un spécialiste peut être requis. Il est préconisé que ce DMA soit effectué par un médecin fédéral du football ou un médecin titulaire d'un diplôme de médecine du sport, à défaut le médecin généraliste de l'arbitre peut l'établir.

La Commission Médicale de district ou de ligue de l'arbitre fait lecture de tous les éléments constituant le dossier et valide l'autorisation d'arbitrer. En cas d'avis médical défavorable de la commission médicale concernée, ou si la constitution administrative du dossier est incomplète, l'autorisation d'arbitrer ne sera pas délivrée.

Le Médecin Fédéral National

Partie strictement réservée à la Commission

➔AVIS DE LA COMMISSION MÉDICALE DE :

- DISTRICT.....
 LIGUE.....

Ayant pris connaissance du dossier de l'arbitre précité et des conclusions de l'examen du Docteur :

- transmet le dossier au secrétariat du district ou de ligue pour la délivrance de la licence arbitre.**
 décide que le dossier ne peut être validé pour raison :

- administrative** Motif :.....
 médicale Motif : un courrier explicatif sera adressé à l'arbitre.

DATE :

SIGNATURE et CACHET (obligatoire):

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

3/7

**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

QUESTIONNAIRE MÉDICAL CONFIDENTIEL

À remplir par l'arbitre préalablement à l'examen clinique non oui* **Avez-vous été hospitalisé(e) ?**

* précisez :

 non oui* **Avez-vous été opéré(e) ?**

* précisez :

 non oui* **Avez-vous interrompu pour raisons médicales votre activité d'arbitre durant la dernière saison ?**

* précisez :

 non oui* **Avez-vous des troubles de la vue ?*** précisez la correction : lunettes lentilles non oui* Souffrez-vous de diplopie (vision dédoublée par instant) ?**Avez-vous connaissance dans votre famille (et survenue avant l'âge de 50 ans) d'une ?** non oui* - pathologie neurologique, maladie cardiaque ou vasculaire * précisez l'âge : non oui* - mort subite durant le sport ou non, y compris du nourrisson * précisez l'âge :**Avez-vous déjà ressenti pendant ou après un effort ?** non oui - un malaise/perte de connaissance non oui - des palpitations (cœur irrégulier) non oui - une douleur thoracique non oui - une fatigue/un essoufflement inhabituel**Avez-vous déjà eu un(e) ?** non oui* - électrocardiogramme * date non oui* - échocardiogramme * date non oui* - épreuve d'effort maximale * date :**Avez-vous ?** non oui - une maladie cardiaque non oui - une maladie des vaisseaux non oui - été opéré du cœur/des vaisseaux non oui - un diabète non oui - un cholestérol élevé non oui - un souffle cardiaque non oui - un trouble du rythme connu non oui - une hypertension artérielle non oui* **Fumez-vous ?** * nombre par jour ?

depuis quelle date ?.....

 non oui* **Avez-vous des allergies ?**

* précisez :

 non oui* **Prenez-vous un traitement régulièrement ?**

* précisez :

 non oui **Êtes-vous suivi régulièrement par un dentiste ?** non oui* **Avez-vous eu des problèmes vertébraux ou ostéoarticulaires ?** * précisez :**Date de votre dernière vaccination contre le tétanos ?**

Autre(s) sport(s) pratiqué(s) :

Je soussigné(e),

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

DATE :

SIGNATURE (obligatoire) :

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

IMPORTANT : Sans votre consentement signé la commission médicale ne pourra faire lecture de votre DMA pour établir votre aptitude

Les données précitées sont uniquement destinées à la commission médicale de district, ou de ligue, qui les conserve dès l'enregistrement du dossier, et ce durant toute l'activité de l'arbitre, puis les supprime définitivement dans l'année qui suit la cessation totale de ladite activité. En conséquence, l'arbitre est invité à faire systématiquement une copie de ses dossiers et examens s'il souhaite en conserver l'historique. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. L'arbitre peut exercer ses droits en s'adressant auprès de la commission médicale en charge de l'instruction de son dossier.

Je soussigné(e), Consens expressément à ce que mes données personnelles y compris mes données de santé figurant sur l'ensemble du DMA fassent l'objet d'un traitement par la commission médicale de district ou de ligue et ce afin de statuer sur mon aptitude médicale dans le cadre de ma demande de licence d'arbitre

DATE :

SIGNATURE (obligatoire) :

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

4/7

**SECRET MÉDICAL**

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

EXAMEN CLINIQUE

ANTÉCÉDENTS DÉCLARÉS

MEDICAUX ET CHIRURGICAUX	
ALLERGIE(S)	
TRAITEMENT(S) EN COURS	

EXAMEN MORPHOSTATIQUE

Taille : (m/cm)	IMC :	Normal	Surpoids	Obésité modérée	Obésité sévère	Obésité morbide
Poids : (kg/g)	(Poids/ Taille ²)	18,5 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	Plus de 40

EXAMEN SOMATIQUE : anomalie éventuelle

EXAMEN APPAREIL LOCOMOTEUR ET RACHIDIEN : anomalie éventuelle

EXAMEN APPAREIL RESPIRATOIRE : anomalie éventuelle

EXAMEN CARDIOLOGIQUE : anomalie éventuelle

Selon l'avis du médecin, du cardiologue ou présence de signes fonctionnels : la fréquence des examens peut être modifiée et d'autres exigés

Pression Artérielle	
Fréquence Cardiaque de repos	
Interprétation ECG si nécessaire (joindre le tracé)	
ÂGE	Joindre les tracés et interprétations des examens cardiologiques
Moins de 18 ans	Aucun examen cardiaque à effectuer
De 18 ans à +	Une seule fois par carrière réaliser une Échographie cardiaque. Cet examen exigé lors du 1er DMA est à réaliser dans un délai de 12 mois à partir de la date dudit DMA. L'Epreuve d'Effort à visée cardiologique n'est pas recommandée mais le cardiologue peut l'imposer en fonction des besoins
De 18 à 34 ans inclus	Une seule fois sur la tranche d'âge : ECG de repos > Cet examen exigé lors du 1er DMA : aucun délai n'est accordé, il doit être présenté lors de ce 1er DMA
De 35 ans à +	Tous les 5 ans : Bilan chez un cardiologue avec analyse des facteurs de risque, lecture du bilan biologique, examen clinique, ECG de repos. Seul le cardiologue au vu des résultats prendra la décision de compléter le bilan par une Echographie cardiaque, une épreuve d'effort à visée cardiologique, une Echographie d'effort, une IRM cardiaque, un score calcique...

ACUITÉ VISUELLE *La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage*

ŒIL DROIT	Sans correction :	Avec correction :	Mode de correction éventuel : lunettes lentilles
ŒIL GAUCHE	Sans correction :	Avec correction :	

CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE

Je soussigné(e),

Docteur en médecine à

Certifie avoir examiné(e) M, Melle, Mme,, arbitre de football, et constaté(e) qu'il (elle) :

- Présente, à ce jour, une absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.
 Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage. Préciser le motif :

DATE :

SIGNATURE ET CACHET (obligatoire) :

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA



SECRET MÉDICAL

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE EXAMEN RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ARBITRES DE LIGUE

- Cet examen est **pratiqué par un médecin ophtalmologue**. Il est **OBLIGATOIRE** :
- la première année de l'arbitrage en ligue. Il comprend les examens du bilan initial (7 items)
 - tous les 5 ans à partir de 35 ans. Il comprend les examens du bilan de renouvellement (3 items)

Entre ces visites, toute survenue d'évènement ophtalmique (*médical, chirurgical ou traumatique*) devra être signalée à votre commission médicale.

BILAN INITIAL <input type="checkbox"/>		
1 • ACUITÉ VISUELLE		
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	<input type="checkbox"/> lunettes <input type="checkbox"/> lentilles	
2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé)		
Œil droit		
Œil gauche		
3 • VISION BINOCULAIRE		
Œil droit		
Œil gauche		
4 • MOBILITÉ PUPILLAIRE		
Œil droit		
Œil gauche		
5 • EXAMEN ORGANIQUE DES GLOBES OCULAIRES		
	Œil droit	Œil gauche
Segment		
Fond d'œil		
6 • TEST CHROMATIQUE ISHIHARA		
7 • ÉBLOUISSEMENT - Existe-il une sensibilité à l'éblouissement ?		

RENOUVELLEMENT <input type="checkbox"/>		
1 • ACUITÉ VISUELLE		
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	<input type="checkbox"/> lunettes <input type="checkbox"/> lentilles	
2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé)		
Œil droit		
Œil gauche		
3 • VISION BINOCULAIRE		
Œil droit		
Œil gauche		

• - ♦ - •

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage. ➤ La diplopie est une contre-indication relative. ➤ La pratique de l'arbitrage est interdite dans les 3 mois après une chirurgie réfractive (motif : aggravation de la sensibilité à l'éblouissement) ➤ Selon les résultats transmis, la commission médicale se réserve le droit de demander des examens complémentaires (autres spécialistes)

• - ♦ - •

☉ CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE L'ARBITRAGE

Je soussigné(e), ophtalmologue à

Certifie avoir examiné Melle, Mme, M....., arbitre de football, et constaté qu'il (elle) :

- Présente, à ce jour, une absence de contre-indication ophtalmologique à la pratique de l'arbitrage.
- Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage sur le plan ophtalmologique.

Préciser le motif :

DATE DE L'EXAMEN :

SIGNATURE et CACHET (obligatoire):

**CONFIDENTIEL**

SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ARBITRE MAJEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUELEMENT)

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX ARBITRES RÉPONDANT IMPÉRATIVEMENT AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- avoir entre 18 à 34 ans inclus au 1^{er} juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- avoir présenté un DMA à N-1 ou à N-2
- avoir été licencié à N-1

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un DMA pour demander votre licence d'arbitre au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 de ses règlements Généraux.

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :		
1 Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR :		
7 Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE À SUIVRE DE L'ARBITRE MAJEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

Consultez un médecin : présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.



SAISON 20..... /20.....

NOM :

PRÉNOM :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ARBITRE MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUVELLEMENT)

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

AVERTISSEMENT À DESTINATION DES PARENTS DE L'ARBITRE MINEUR OU DE LA PERSONNE AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE :

- L'arbitre concerné doit avoir moins de 18 ans au 1^{er} juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- Ce questionnaire doit être complété de préférence par le mineur, si vous estimez qu'il est capable de le faire.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit correctement rempli et d'appliquer les instructions en fonction des réponses.

Ce questionnaire de santé n'est pas un contrôle. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Il permet de savoir si vous devez fournir un DMA pour demander votre licence d'arbitre au sein de la FFF selon les règles de l'article 70 de ses règlements Généraux.

Tu es une fille un garçon / Quel est ton âge ? ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR LES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MARCHE À SUIVRE DE L'ARBITRE MINEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

Consultez un médecin : présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.

⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

PROPOSITION de RÉCOMPENSE

Médaille sollicitée

Or

Argent

CLUB : _____

Attribuer à :

M. ou Mme :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Adresse :

CP :

Ville :

Dirigeant(e)

Joueur(euse)

Arbitre

N° licence obligatoire :

(*) Services accomplis comme joueur (indiquer le club)

- ▶
- ▶
- ▶

(*) Services accomplis comme dirigeant (indiquer les postes occupés et les dates)

- ▶
- ▶
- ▶

(*) Services accomplis comme arbitre

- ▶
- ▶
- ▶

(*) Récompenses déjà obtenues

- ▶
- ▶
- ▶

Avis du Président du club :

Décision du District :

(*) *A remplir impérativement*

à renvoyer avant le 28 Avril 2025 au District de Savoie de Football